

Association Mobilité Douce Chablais (AMDC)

Compte-rendu AG du 3.mars 2023

Thonon, Espace Tully, 18h30

// Introduction

Il existe de nombreuses raisons d'agir pour les mobilités douces et pour les transport en commun :

- 147 milliards d'euros : c'est le coût social du bruit en France, par an ! (selon ADEME) et la pollution de l'air en France coûte chaque année 68 à 97 milliards par année = dépense de 1000 à 1400 € / habitant (selon enquête sénatoriale) ... les engins motorisés de la mobilité bruyante y contribuant

- en France, l'usage des transports est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en 2019, soit 30 % du total, ... dont 54 % des émissions liées à la circulation routière des véhicules particuliers (selon ministère de la transition écologique)

- 1€ investi dans les mobilités actives (piétonne et cyclable) rapporte 13€ en retour à la société (selon Transport for London)

Il en découle la raison d'être de l'Association Mobilité Douce Chablais (AMDC), née en 2019 après incubation sous forme d'un collectif au début. Aujourd'hui avec presque 150 adhérents, un site web avec son actualité www.mobilitedoucechablais.fr, 339 sympathisants sur facebook, un collège de pilotage de 8 personnes, 3 antennes locales. Ses activités concernent des actions propres, des collaborations avec les institutions publiques (communes, intercommunalités) et l'organisation/participation à des événements.

// Comptage vélos - juin 22

Avec le collectif Ciclable (Collectif des intérêts des cyclistes de L'Arve et du Bassin lémanique), il s'agit de montrer le développement de la pratique des mobilités douces pour inciter les collectivités à développer les infrastructures nécessaires, à sécuriser les existantes. C'était le premier comptage pour l'asso, avec 18 personnes mobilisées et 16 points de comptage sur le Chablais, de Veigy à Evian en passant par Bons, Douvaine, Perrignier et Thonon, avec un protocole précis (Vélo/VAE/Trotinettes, Hommes/Femmes, comptages entre 7h et 8h du matin).

// Enquête Mobilité du Chablais - automne 22

Du 15 septembre 2022 au 20 février 2023. Avec les objectifs

- **d'identifier les solutions efficaces pour améliorer les déplacements du quotidien** (diminuer les temps de parcours, faire des économies, diminuer les effets sur l'environnement, sécuriser les trajets, ...).
- **de développer un partenariat inédit entre plusieurs associations et communes du Chablais** (cf ci-après) qui a permis de lancer le 15 septembre 2022 une grande enquête en ligne sur internet sur la mobilité quotidienne dans le Chablais.
- **de permettre en quelques minutes à tout un chacun de décrire de manière détaillée ses déplacements réguliers** (un même itinéraire plusieurs fois par semaine) sur le territoire du Chablais.

Les partenaires de l'enquête :

- Association de Concertation et de Proposition pour l'Aménagement et les Transports
- Association Mobilité Douce pour le Chablais
- Association Rail Dauphiné Savoie Léman
- Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc
- Association Cellule Verte
- Association France Nature Environnement Haute-Savoie
- Association Inspire
- Association Lac-Chablais
- Association Morzine Montagne Verte
- Conseil Local de Développement Thonon Agglomération
- Communes : Allinges, Loisin, Bons-en-Chablais, Lugrin, Brenthonne, Margencel, Cervens, Massongy, Douvaine, Neuvecelle, Evian-les-Bains, Sciez, Excenevex, Fessy
- CGN Compagnie Générale de Navigation

1690 réponses ont été reçues. Les résultats sont en cours de traitement. L'enquête a vocation à être relancée régulièrement pour suivre l'évolution. Renouveler cette enquête début 2025 avec comme objectif 16900 réponses !

// Collectif Non au Vélodrome-Arena – Oui au vélo

L'association a participé à l'organisation de la mobilisation autour de ce projet d'un autre temps et soutien l'initiative du collectif (voir l'actu du site web de notre association). Pour tout comprendre, le site web <https://nonauvelodromearena.org/> résume les faits et la proposition.

// Antennes Thonon et Bons : PLUi-HM Thonon Agglo

C'est le Plan local d'urbanisme intercommunal couvrant l'intégralité de l'agglomération. Il établira pour les 25 communes un projet global d'urbanisme et d'aménagement, et fixera les règles générales d'utilisation du sol. Il est « HM » pour « habitat » et « mobilité » car il doit intégrer le Programme local de l'habitat et l'élaboration d'un Plan de mobilité déclinant le schéma directeur des mobilités de l'agglomération.

Dans la démarche d'élaboration par les institutions publiques, l'association en est un interlocuteur reconnu :

- Plan de Mobilité → 1er atelier concertation Partenaires sept. 22
- Comité des partenaires du transport public déc. 22
- Réunion publique Thonon : restitution diagnostic déc. 22
- Réunion publique Margencel : projet cyclable route forestière jan. 23
- Schéma directeur cyclable : réunion avec CITEC jan. 23 et Comité technique (COTEC) de mars 23

Parfois l'asso est la seule à faire valoir les usagers - ex. info à Lemanis que le LEX a dépassé le seuil du viable. La participation de l'association semble porter des fruits.

// Antenne Thonon : budget participatif Thonon

L'association avait proposé un projet de « réseau cyclable dense au maillage serré » pour la première édition de Budget participatif mais qui a été rejeté, la municipalité mettant toutes ses forces sur son seul axe traversant à vélo.

Pour la seconde édition, un projet plus ciblé est proposé avec « la sécurisation d'un point noir en l'occurrence entre la partie de l'avenue d'Évian vers son carrefour avec l'avenue Jules Ferry et son carrefour avec le chemin des Plantées ».

// Antenne Pays d'Évian

En activité depuis ~1 année (fév.2022) avec ~50 adhérent-e-s localisé-es « Est de Dranse » dont ~10 bénévoles actifs. Fonctionne en groupes de travail sur plusieurs projets, chacun s'organisant en autonomie, mais avec ~1 réunion par trimestre pour un bilan transversal des projets.

Organisation/participation à des événements quand pertinent (ex. Festi'Léman, Village des Mobilités).

De plus, communication et collaboration par le numérique :

- 1 page web dédiée : www.mobilitedoucechablais.fr/antenne-pays-d-evian
- 1 groupe de discussion : framavox.org/mobilitedoucechablais-evian

Quelques projets en cours ou en germe (besoin de motivé-es) :

- charte du bien se déplacer toutes mobilités
- charte de guidage aux abords des chantiers
- atelier vélo participatif - (re)mise en selle, réparation, fabrication, ...
- app citoyenne de cartographie des pb quotidiens de mobilité active (ex. vigilo.city)
- vers des infrastructures réellement inclusives
- habitat et mobilité (PLUi-HM)
- zoom sur la concertation citoyenne à Évian à propos du plan mobilité douce

Voir en annexe le compte-rendu de réunion trimestrielle janvier 2023.

// Antenne Pays d'Évian : plans piétons et cyclable Évian

Début 2022 la municipalité d'Évian montrait une volonté de concertation citoyenne pour l'élaboration d'un plan mobilité douce. L'antenne s'y investit depuis lors :

- **pour la phase 1** : participation aux deux groupes de travail plan piéton et plan vélo, avec 2 membres de l'association comme rapporteurs des groupes, iels ont défendu les résultats en commission de la municipalité. Le rapport final est consultable en ligne depuis le site web de l'association, ainsi que les deux plans piétons (<https://colibris.link/modouce-plan-pieton>) et cyclable (<https://colibris.link/modouce-evian-velo>).
- **pour la phase 2a** : participation à l'organisation en décembre 2022 des sessions d'explorations urbaines. Tronçon par tronçon, les citoyen-ne-s volontaires, en équipes, ont visité les itinéraires du plan piéton pour identifier les entraves à la mobilité piétonne ([voir aussi l'actualité](#)). prenant aussi en considération le point de vue des usagères et usagers, le résultat de ce diagnostic de marchabilité est [consultable au travers de cartographie en ligne](#), photos à l'appui.
- **pour la phase 2b** : en cours, de février à juin 2023, participation aux ateliers de co-construction pour définir ensemble les aménagements piétons et cyclables à réaliser, d'abord pour une période de test d'une année avant pérennisation.

// Participation à des événements

Reconnue, l'association est régulièrement sollicitée pour intervenir / animer / tenir stand. Autant d'opportunité de se faire connaître et de promouvoir la mobilité douce.

- Manifestation à vélo et La transition en action Thonon mars 22
- Village des Coquelicots Thonon mai 22
- Forum des associations Thonon juin 22
- Marches urbaines Thonon juil. 22
- Foire Saint-Martin Bons nov. 22 —> 6500 pers !
- AG LAC-Chablais fév. 23
- FestiLéman et Village des mobilités Evian 22 et 23
- Table ronde Saint-Jean-de-Tholome fév. 22

// Nouvelles idées d'actions

- **Flash-Mob'ilité douce** : pour réclamer un aménagement cyclable sur un tronçon donné (du local dans une commune à l'inter-communal) organiser des « occupations éphémères » sous forme de manifestation « masse critique », parade ou autre vélorution.
- **Thonon en poche** : avec l'outil de signalement de Thonon (application ou <https://www.ville-thonon.fr/456-signaler.htm>), organiser des explorations urbaines sur des moments donnés afin de signaler en masse les entraves à la mobilité douce (tant piéton que vélo).
- **Atmo'AURA** : emprunter quelques micro-capteurs pour alimenter la [caphéthèque](#) de mesures participatives de la qualité de l'air
- **Idem pour des mesures de bruit (pollutions sonores)** avec par exemple l'outil [NoiseCapture](#) pour élaborer notre carte du bruit à utiliser comme argumentaire

// Votes et validations

- Du rapport d'activités : validé à l'unanimité
- Du bilan financier : validé à l'unanimité moins une abstention
- Élection du collège :
 - sortants : Alexandre Gagnaire, Isabelle Christophe, Olivier Antoine
 - entrants : Olivier Antoine (réélu), Olivier Ertz (élu après 10 mois comme observateur)
- Les membres du collège sont donc : Olivier Antoine, Grégoire Berthon, Emmanuelle Brunet, Olivier Ertz, Georges Gaillet, Julie Perrenoud, Marie Tessier.

// Questions et remarques

- Quid de la praticabilité des bandes/pistes cyclables mal entretenues : des bandes/pistes c'est essentiel, mais les entretenir aussi, certaines bandes deviennent les bords de dégagements de gravillons, feuilles, neige et autres débris propices aux crevaisons, sans oublier les plaques techniques peu confortables et potentiellement glissantes.
- Pas d'invitation aux municipalités à l'AG : le principe de neutralité de l'association amène à ne pas faire d'invitation spécifique, ne qui n'empêche pas à des représentants des municipalités de venir (l'année passée le conseiller municipal au plan de circulation de Thonon était présent).
- Une gouvernance collégiale : les responsabilités sont partagées et définies en cours de route (autrement dit pas de déclaration nominative des fonctions de président, secrétariat, trésorier, etc en préfecture, ce qui est tout à fait légal).

Fin d'AG 20h, suivie d'un apéro partagé.



Antenne Pays d'Evian

Réunion 27.jan 2023, 19h, Maison des associations, Evian.

Préambule

L'antenne Pays d'Evian, comme son association mère, a vocation à mettre en synergie les citoyens du territoire autour du développement, de l'accompagnement et de la promotion des mobilités douces en Chablais. L'antenne représente donc ses adhérents usagers auprès desquels il s'agit de recueillir/objectiver/révéler/formaliser les besoins et volontés à transformer en actions concrètes à mener par les bénévoles. Sur la base des besoins et de l'expérience des adhérents et bénévoles, ces actions ont pour cible :

1. les décideurs/acteurs institutionnels, notamment municipalités et inter-communalités pour suivre les projets, jouer le rôle d'interlocuteur pour co-construire et revendiquer, tout cela par toute forme possible
2. les citoyens dans l'accompagnement vers les modes actifs et doux de leurs mobilités en changement
3. les autres associations pour mutualiser les forces et propager les informations.

Concrètement, il s'agit donc de mettre en commun des forces autour d'intérêts communs à développer/traiter/résoudre ensemble sur des sujets mobilité douce amenés par les adhérents. Autrement dit chacun-e peut poser son sujet totem sur la table pour le transformer en un projet concret avec des forces alliées/intéressées afin de le développer par l'action bénévole.

Ci-dessous un point de situation sur les projets en cours ou sur le pas de tir en ce début d'année 2023.

Notez bien : AG2023 de l'Association Mobilité Douce Chablais (AMDC), vendredi 3 mars à 18h30, à l'Espace Tully de Thonon (salle amphithéâtre).

Compte-rendu (par Marie Tessier, merci à elle !)

Le 27 janvier 2023 s'est tenue la première réunion de l'antenne Pays d'Evian de l'Association Mobilité Douce Chablais. Cette réunion, pour tous les sympathisants de notre antenne associative AMDC Pays d'Evian, avait pour but de les engager à venir nous rejoindre au cœur des projets et de faire le point sur les différents projets en cours ou en germes.

Les adhérents avaient été conviés dès 18h30 à se retrouver à la maison des associations d'Evian.

8 personnes ont répondu à l'appel. Chacun a pu exprimer sa motivation à se joindre à une association de mobilité douce : participer à un acte citoyen, sécurisation de l'utilisation du vélo par le développement de voies cyclables, se déplacer à Evian en situation de handicap, travailler sur le développement raisonné de la commune, transformation ou réhabilitation de l'ancienne voie du Tonkin, réfléchir à la « ville de demain »...

Présents :

- adhérent.es : Sylvie Chevallay, Olivier Ertz, Marie Tessier, Françoise Solly, Jonathan Papauré, Régis Beaumont, Josianne Goy
- observateur-trices : Mme Mireille Charvet.

Plusieurs chantiers de réflexion sont en cours au sein de l'association. Pour chaque sujet ouvert, chacun a pu exprimer son désir de poursuivre la discussion en constituant des commissions qui se pencheront plus activement sur la question.

- 1- **Charte du bien se déplacer à Evian** : Il est important de réfléchir au mode de communication utiliser afin de développer un « mieux se déplacer ensemble » entre les différents utilisateurs de l'espace public. En effet les intérêts des piétons, ne sont pas forcément en accord avec les usagers du vélo, des trottinettes ou des voitures. Le but sera de trouver des actions de sensibilisation sous forme d'ateliers ou de campagnes de communication afin que chacun cohabite dans le respect de l'autre. Il existe déjà des choses qui ont été imaginées dans ce sens et qui pourront servir de base de travail.

✓ Jonathan, Françoise, Marie V., Régis et Sylvie s'engagent sur ce projet.

2- **Charte de guidage des piétons aux abords des chantiers de la voie publique** : Il existe déjà une réglementation qui régit les abords des chantiers entre domaine public et domaine privé. Malheureusement elle n'est pas respectée, au détriment des piétons qui se retrouvent parfois à même la route sans aucune protection. Des choses ont déjà été pensées sur ce sujet (notamment sur le Grand Lyon). Comment signaler les aberrations et faire évoluer les pensées de façon à être plus inclusif dans les modes de déplacement ?

✓ Olivier et Claude s'engagent sur ce projet.

3- **Ateliers vélo participatif, (re)mise en selle, réparation, fabrication, etc...** : Un lien pourrait être fait avec la R'Mize. L'association a été approchée par un couple dont l'idée est de récupérer des vélos et de les remettre en état afin de les mettre librement et gratuitement à disposition de personnes n'ayant pas les moyens de se procurer un vélo. Leur projet s'appelle « *Vélo pour tous* ».

✓ Régis Beaumont et Olivier sont intéressés par le sujet (peut-être Valéry).

4- **Appli citoyenne de cartographie des problèmes quotidiens de mobilité active (ex. vigilo.city)** : Il est observé régulièrement que des problèmes concernant la mobilité dans les communes émergent par manque de contrôle ou de suivi des travaux. Ces applications permettent de relever facilement ces problématiques et les points récurrents peuvent ensuite être relayés auprès des communes. Mme Charvet fait remonter que tout le monde n'est pas à l'aise avec le numérique et que le téléphone reste un mode de communication toujours d'actualité. Elle fait émerger le risque d'être uniquement « critique » auprès de la municipalité. M. Ertz explique que les critiques peuvent être faites de façon constructive et que cette action a intérêt à se faire en collaboration avec la mairie, avec aussi la possibilité de co-construire des solutions aux problématiques soulevées.

✓ Olivier E., Claude Emonet. et Marie V. se mobilisent autour de cette question.

5- **Habitat et mobilité** : Les discussions nous amènent à nous interroger si les PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui sont en cours de révision prennent réellement en considération la mobilité douce ? Agir à ce niveau permettrait de s'assurer que de réelles mesures voient le jour et aient l'obligation d'être respectées. De plus, habitat et mobilité allant de pair, M. Papauré mentionne une charte qui a été mise en place à Aix-les-Bains pour préserver le territoire. A Evian un registre a été mis en place pour recueillir les demandes sur la direction que devrait prendre la ville et le bâti.

✓ Mme Josiane G, Sylvie C, Jonathan P, Françoise S. et Marie T. s'engagent sur cette thématique.

Fonctionnement de l'antenne, réunions régulières, groupes de travail, collaboration avec framavox/murena, prochaine AG AMDC. : L'antenne fonctionnait jusqu'alors autour de 6 à 8 membres mobilisés autour du projet de participation citoyenne sur la mobilité douce de la ville d'Evian. Nous souhaitons ouvrir nos actions à davantage de personnes. Un tour de table permet de relever les capacités de chacun à s'investir dans l'association pour faire avancer les dossiers à environ 4h00 par mois. Olivier E. explique le fonctionnement de la plateforme collaborative Framavox/murena qui permet à chacun de suivre et faire avancer les dossiers en cours.

Zoom sur la concertation citoyenne à Evian à propos du plan piéton et dernières infos sur le plan vélo

Olivier Ertz explique les actions menées en étroite collaboration avec la ville d'Evian pour développer un réseau piéton et cyclable aménagé et sécurisé pour relier les pôles stratégiques de la commune : centre-ville, établissements scolaires, stade, conservatoire de musique, gares, débarcadère... Nous avons en décembre dernier, à l'aide de bénévoles, sillonné les itinéraires piétons prévus pour collecter des informations sur les points importants de vigilance pour l'aménagement et la sécurisation de ces itinéraires. L'étape suivante consistera à travailler avec la commune sur les priorités des aménagements à réaliser. Ces chemins piétons devraient voir le jour au printemps de façon provisoire et être finalisés (après une nouvelle phase d'analyse) pour l'automne 2023. En ce qui concerne le plan cyclable d'Evian, la commune fait appel à un cabinet de conseils pour finaliser le projet.

L'association faitière réunira ses membres pour son **Assemblée Générale le vendredi 3 mars 18h30 à l'Espace Tully**. Ce sera l'occasion de prendre connaissance des dossiers et actions menées par les différentes antennes (Thonon et Bons en Chablais).

Fin de la séance 21h30 après une petite verrée.